

LE   **BULLETIN**
DES AMIS DES PHARES

Numéro 29

Automne 2019



Dans le Journal du gardien du phare, ce mois-ci nous avons :

- o Mot de la présidente Page : 2
- o 19^e Assemblée générale annuelle Pages : 3, 4
- o Déjà 10 ans depuis le 200^e du phare de l'Île Verte Pages : 4, 5, 6, 7
- o Début des travaux de réfection au phare de l'Île Verte Pages : 7, 8, 9
- o Réparation du débarcadère au phare du Pilier-de-Pierre Pages : 10, 11, 12
- o Femmes et phares : Lise Ste-Croix et Lucie Bergeron Pages : 13, 14, 15
- o Patrimoine français versus Patrimoine canadien Pages : 16, 17
- o Une autre belle saison pour le Site historique maritime et le phare de Pointe-au-Père! Page : 18
- o Journée des phares 2019 au Centre d'observation et d'interprétation du Cap-de-Bon-Désir Page : 19
- o Les gens voient rouge pour la situation à l'Île Rouge Pages : 20, 21, 22
- o Des expositions Phares à visiter Pages : 22, 23
- o L'exposition virtuelle « Naviguer sur le Saint-Laurent » Pages : 23, 24
- o Le film : *The Lighthouse* (LE PHARE) Pages : 24, 25
- o Des phares en lecture ou à offrir à Noël Pages : 26, 27
- o Noël au phare de l'Île Verte Pages : 27, 28, 29
- o Rétrospective journal *La Presse* du 16 janvier 1948 Page : 30
- o OZÉNIPHARE DELISLE Page : 31
- o Souhails de joyeux Noël Page : 32
- o La page Facebook de la Route des phares Page : 33
- o Comité du Bulletin des Amis des phares Page : 33

En page couverture

Le phare de l'Île Verte, doyen des phares du Saint-Laurent a été allumé à l'automne 1809. Les marins ont attendu 21 ans avant qu'un deuxième phare (phare de Pointe-des-Monts 1830) vienne baliser ce fleuve dangereux. Cette année, le phare de l'Île Verte a 210 ans. Bonne fête au premier phare du Saint-Laurent !

Photo : Patrick Matte.

Mot de la présidente

Bonjour à toutes et tous,

Une nouvelle saison estivale se termine et pour beaucoup ce fut un succès.

Le 4 octobre dernier se tenait la 19^e Assemblée générale annuelle de la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent à Saint-Jean-Port-Joli et je tiens à remercier Les amis du Port-Joli qui nous ont accueillis chaleureusement. Nous étions une vingtaine et plusieurs choses ont été proposées et acceptées, entre autres, une modification des règlements de la Corporation pour inclure une autre catégorie de membres, la catégorie individuelle, pour les gens qui ont à cœur la préservation et la mise en valeur des phares du Québec, en plus des gestionnaires et des propriétaires de phare.

Les modalités pour la cotisation et la façon de procéder seront disponibles sur notre site Web www.routedesphares.qc.ca. De plus, il a été voté et accepté par les membres présents que le nom usuel de la Corporation serait « Les amis des phares du Québec ». Cependant, de façon légale et officielle, nous conservons le nom Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent.

Je tiens à remercier Lise Cyr qui continue à nous représenter à la table de concertation des organismes nationaux en patrimoine bâti du Québec. Elle fait un excellent travail et connaît bien les enjeux concernant nos phares.

Nous avons d'autres projets pour l'année 2020 et continuerons de travailler avec les gestionnaires de phares et amis des phares pour assurer la pérennité de nos phares et sauvegarder leurs artefacts. Nous désirons agrandir notre réseau pour mettre en commun nos expériences et façons de nous faire connaître au Québec et ailleurs.

Je vous souhaite un bel hiver et de Joyeuses Fêtes.

Lucie Bergeron
Phare de Cap-des-Rosiers
Présidente de la Corporation des gestionnaires de phares
de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent



19^e Assemblée générale annuelle de la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent

(Par : Jean Cloutier)

C'est quand même très long à dire ce nom ! Et c'est justement une situation que les membres de cette Corporation ont corrigée lors de cette rencontre. À partir de maintenant, le nom usuel de notre regroupement sera : « Les amis des phares du Québec ». Ce petit changement élargit notre territoire et se rend même jusqu'au petit phare de l'Île Sainte-Hélène à Montréal pour ainsi se faire des nouveaux amis des phares.

Le 4 octobre dernier, c'est à la Roche à Veillon de Saint-Jean-Port-Joli que notre Assemblée générale a eu lieu. Nous étions une quinzaine de gestionnaires de phares représentant 8 phares du Saint-Laurent pour planifier des changements constructifs au sein de notre organisation. Par conséquent, le changement de nom n'était qu'un préambule aux changements règlementaires permettant à tous les amis des phares de devenir membres de notre Corporation. Si vous avez à cœur la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine maritime exceptionnel que sont les phares, alors vous pourrez dorénavant devenir membre de notre regroupement, assister à notre Assemblée générale et bonifier notre mission par vos idées, suggestions, projets et implication dans différents dossiers. En effet, il ne sera plus nécessaire d'être un gestionnaire de phare pour être membre de notre Corporation. Plus de détails à ce sujet vous seront communiqués dans le Bulletin du printemps.



Le souper des Gestionnaires de phares lors de l'AGA 2019. (Photo : J.Cloutier)

D'autres sujets ont été abordés lors de cette rencontre avant de procéder à l'élection du conseil d'administration. Celui-ci ne change pas pour la prochaine année et nous retrouvons les personnes suivantes aux différents postes :

Présidente :	Lucie Bergeron	Phare de Cap-des-Rosiers
Vice-présidente :	June Smith	Phare de Métis
Trésorière :	Arlette Fortin	Phare de Cap-Madeleine
Secrétaire :	Annemarie Bourassa	Phare de Pointe-au-Père
Administrateur :	Jean-Paul Salaün	Phare de Cap-des-Rosiers

Nous désirons remercier les amis du Port-Joli pour l'organisation de notre assemblée et leur accueil indéfectible.

Déjà 10 ans depuis le 200^e du phare de l'Île Verte

(Par : Jean Cloutier)

Dix années se sont déjà écoulées depuis que nous avons soufflé les 200 bougies du premier phare du Saint-Laurent, le phare de l'Île Verte. C'était à l'automne 2009 que nos festivités, entamées trois ans plus tôt, ont pris fin.

Le doyen des feux de navigation sur le fleuve avait été le premier projet concret de la Maison de la Trinité de Québec qui venait d'être créée en 1805. Ainsi, dès 1806, les travaux de construction débutaient sur la Pointe à Michaud de cette île de 17 kilomètres située le long de la rive sud en face de l'embouchure du Saguenay. Trois années ont été nécessaires pour compléter cette tour avant que le gardien Charles Hambleton puisse allumer les 13 réflecteurs tant attendus des pilotes et marins.

C'est pourquoi, 200 ans plus tard, soit de 2006 à 2009, la Corporation des maisons du phare de l'Île Verte, le comité du 200^e, la municipalité de Notre-Dame-des-sept-Douleurs et tous les Verdoyants ont redoublé d'efforts, d'ingéniosité et de projets pour célébrer adéquatement cette structure patrimoniale. Ce fut une occasion en or pour améliorer le site du phare et consolider notre offre touristique.

Les idées ne manquaient pas autour de cette grande table, mais ce type d'événement échelonné sur trois années demandait en premier lieu de la cohérence et la formation d'une équipe pour coordonner tous ces projets. Ce petit groupe de gens a ensuite eu la tâche de mobiliser d'autres personnes autour de son noyau pour assurer le succès de cette entreprise. Toutes les étapes pour chacune des années devaient être minutieusement planifiées. Nous avons débuté par la création d'un logo qui arborait nos différents échanges par courriels et lettres. Ce logo a par la suite été

exploité sur différents produits en vente libre, mais aussi sur certains de nos objets promotionnels comme deux superbes affiches produites en collaboration avec Parcs Canada, un calendrier de 16 mois dont le sujet des illustrations était : Le phare vu par les artistes... et plus encore.

Le 24 juin 2006, nous étions prêts pour le début de cette aventure et nous avons frappé fort dès le début avec un rassemblement au phare pour l'ouverture officielle. Allocutions, invités d'honneur et explications historiques ont précédé la projection sur notre bâtiment fêté d'une modélisation 3D du site du phare, laquelle avait été préparée par Parcs Canada. Ce n'était qu'un début ! Je ne vous énumérerai pas toutes les réalisations faites lors de ces trois années de festivités, car elles sont résumées dans un document de plus de 15 pages.



Sous le chapiteau à l'automne 2009. (Photo : J.Cloutier)

Chaque année, nous débutons la saison estivale avec un rassemblement en juin lors d'un brunch communautaire ou d'un souper au cipaille pour présenter la programmation de l'année en cours. Au fil des ans, nous avons eu des vernissages et des expositions de différents artistes, dont le sujet des œuvres était notre phare ou l'Île Verte. Nous pensons, entre autres, à François Delaney, Marie Gauthier, Jean-Bernard Ouellet et Ginette Caron, sans oublier un concours de photographies qui s'est transformé en exposition l'année suivante. Une rétrospective de photos anciennes de l'Île lui a aussi été faite et plus encore !

Presque chaque semaine, nous avons une conférence, la présentation d'un film ou une activité spéciale. Ainsi, nous avons eu la chance d'avoir à deux reprises une messe et un concert avec le père Fernand Lindsay et la chorale de Lanaudière. Plusieurs conférences ont été présentées comme : L'insularité par Steve Plante, professeur à l'Université du Québec à Rimouski, Femme de gardien de phare par Jocelyn Lindsay suivie d'une présentation de Lise Cyr racontant les témoignages de trois femmes ayant vécu cette expérience. Il y a aussi eu la présentation du film *Reflets d'un pays* par Rodrigue Gignac, une conférence d'Yves Préfontaine sur le phare comme lieu d'inspiration du poète... et plus encore !

Un tour de force impensable pour une aussi petite communauté ! Lors de ces trois ans, deux superbes livres ont été publiés et les dévoilements de ces ouvrages ont eu lieu sur le site du phare. En octobre 2007, ce fut le lancement du *Grand livre d'or des Lindsay* à partir des registres du phare tenus par Laurence Dubé de 1936 à 1964. Puis, en 2009, le lancement officiel du livre : *L'île Verte, le fleuve, une île et son phare* par un collectif représenté par Lise Cyr et Jean-Claude Tardif.



L'équipe organisateur du 200ème du phare de l'Île Verte.

Jocelyn Lindsay, Lise Cyr, Jean Cloutier, Nicole Picard et Jean-Claude Tardif.

(Photo : Marion Fontaine)

Le site historique de cette première station de phare du Saint-Laurent a aussi eu droit à des soins et des améliorations substantiels. Nous avons commencé en 2004 alors que Pêches & Océans Canada avait repeint le phare. Puis, la même année, le rapatriement d'un premier canon. Plus tard, Jean Cloutier et la Corporation des maisons du phare de l'Île Verte se sont associés à Parcs Canada pour renouveler la muséologie et le design de l'exposition qui datait de 1998. L'arrivée à l'île du 2^e canon (un Blomefield de 9 livres) et son dévoilement a été très apprécié des Verdoyants qui avaient connu ces signaux de brume avant qu'ils soient enlevés par la Garde côtière en 1972. Dès 2006, il y a eu plusieurs corvées de nettoyage du chemin et du site du Blanc pour aboutir en 2009 à la reconstruction de cet aide à la navigation, un alignement pour les marins appelé le Blanc. L'enfouissement des fils électriques au site du phare au printemps 2009 a redonné une nouvelle allure à ce paysage époustouflant. Ce fut une collaboration entre la Corporation des maisons du phare et Hydro-Québec qui a également permis d'ajouter de l'électricité dans le hangar à huile et la cabane du criard.

Ces trois années de festivités, d'événements et d'améliorations du site ont mis la table pour la suite des choses l'année suivante... La Loi S-215 et la cession des phares patrimoniaux par le gouvernement fédéral... Mais ça, c'est une autre histoire.

Début des travaux de réfection au phare de l'Île Verte

(Par : Jean Cloutier)

Des fois, essayer de corriger un problème ne fait que l'empirer... C'est ce que nous avons vécu au phare de l'Île Verte. Pour pouvoir procéder à la cession du phare, Pêches & Océans Canada devait s'assurer que le phare et son site soient décontaminés. Il y a eu les tests de mercure à l'intérieur de la tour, mais il fallait que le terrain soit également exempt de produits toxiques. Leurs études démontraient une quantité supérieure à la norme de particules de peinture contenant du plomb autour du phare. Ce problème semblait normal étant donné que le gardien l'avait gratté et repeint aux deux ans lorsque ce n'était pas chaque année pendant presque deux siècles.

En 2010, une équipe de décontamination du sol est venue sur le site pour enlever des sols, dits contaminés, autour du phare. Sous surveillance archéologique, l'objectif était d'enlever une partie du sol qui pouvait contenir des métaux lourds comme du plomb ou du mercure. Il semble que l'équipe a été plus zélée que prévu... Une bonne couche de matière a été enlevée, déchaussant dangereusement la base de béton du phare. Il aurait été préférable pour cette décontamination de passer la balayeuse au lieu de toucher au sol qui avait atteint une certaine stabilité. Ils ont dégagé grossièrement le pourtour du phare et ont enlevé trop de matériel en grattant et en creusant trop profondément. Ils ont même arraché un fil électrique reliant la cabane du criard au phare. Mais le plus important et le plus inquiétant, c'est qu'ils ont déchaussé sérieusement la base du phare, laissant les intempéries, la mer et la glace accentuer le travail d'érosion. Le sol était stable et depuis leur passage, nous ne cessons de perdre chaque année le fond rocheux autour de la base de béton de la tour jusqu'à la cabane du criard.



Déchaussement de la base du phare de l'Île Verte. (photo: J. Cloutier)

Le passage de l'équipe de décontamination a peut-être réglé le problème des sols dits contaminés, mais en a créé un autre encore plus néfaste pour la pérennité du phare. Force est de constater que cette intervention sur ce site historique national n'a fait qu'initier l'érosion et la dégradation du terrain lesquelles progressent annuellement en raison des événements météorologiques. Contrairement à plusieurs autres phares, celui de l'Île Verte, (le premier du Saint-Laurent) a été construit très près du rivage sur un cran rocheux le rendant exposé aux tempêtes, à la mer, aux vagues, à la glace et autres intempéries.

À la suite de la cession du phare à la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, nous avons créé un comité responsable de la réfection et de la planification des travaux. Il était assez évident qu'il fallait en premier lieu s'attaquer à ce problème de déchaussement de la base du phare, car chacune des tempêtes hivernales grugeait une partie de ce terrain fragilisé.



Travaux de consolidation. (Photo : L. Newbury)

Nous avons laissé passer la saison touristique 2019 et au début du mois de septembre, l'entrepreneur Béton 4 Saisons a commencé ses travaux. Il a commencé par dégager le matériel, le sol et le gravier meuble le long de la fondation. Une armature en acier a été fixée à la base existante du phare et au sol sur toute la périphérie de la tour. Les travaux ont débuté le 3 septembre. Plus tard, le béton a été coulé et finalement le décoffrage a été effectué le 18 septembre dernier. Il y a maintenant un anneau de béton encerclant l'anneau de béton original pour consolider la base du phare. De plus, l'entrepreneur a procédé à la démolition et la reconstruction de l'escalier d'accès au phare. Comme nous pouvons l'imaginer, les coûts pour une même intervention sont plus élevés sur une île que sur la terre ferme, résultant en un dépassement de coûts par rapport au montant reçu de Pêches & Océans Canada. Ce n'est que le début de la réfection de ce phare historique et d'autres travaux sont planifiés pour le printemps 2020.



Le phare de l'Île Verte avec sa deuxième fondation de protection. (Photo : J. Cloutier)

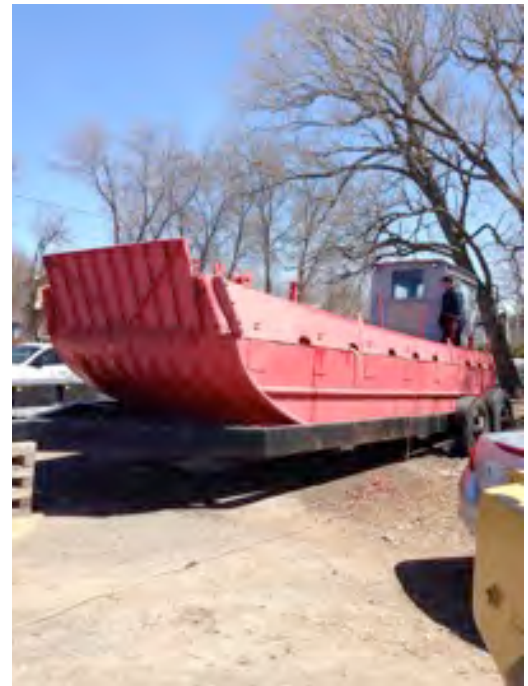
Réparation du débarcadère au phare du Pilier-de-Pierre

(Par : Jean Parent, président des amis du Port-Joli)

En mars 2018, nous sommes allés rencontrer Benoît Bissonnette, responsable du laboratoire de béton du département de génie civil et du génie des eaux de l'Université Laval avec des photos montrant les réparations à faire au débarcadère. Après les discussions, il a été convenu que la solution serait du béton projeté. Il nous a alors parlé de MAH Béton projeté de Saint-Tite-des-Caps. À l'été 2018, Guy Gendron a traversé Marc Ferland de MAH au Pilier-de-Pierre pour lui montrer le débarcadère afin qu'il nous fasse une soumission. Un peu plus tard, on recevait la soumission au coût de 30 200 \$ + taxes maximum. S'il y avait dépassement, ils absorberaient le surplus et si le coût était moindre, ils nous factureraient le prix à la baisse.

Avant de commencer ce grand boulot pour nous, il a fallu acheter une péniche du Groupe Océan pour le transport de l'eau et des matériaux. Michel Baril et Guy Gendron ont acheté cette péniche en octobre 2018 au coût de 8 000 \$ plus taxes. Il était moins compliqué que l'achat se fasse par un ou des particuliers plutôt que par la Corporation. Je crois qu'à ce prix, le Groupe Océan nous a fait un cadeau, car l'imposante remorque était comprise dans le prix

Photos : Le débarcadère à réparer.

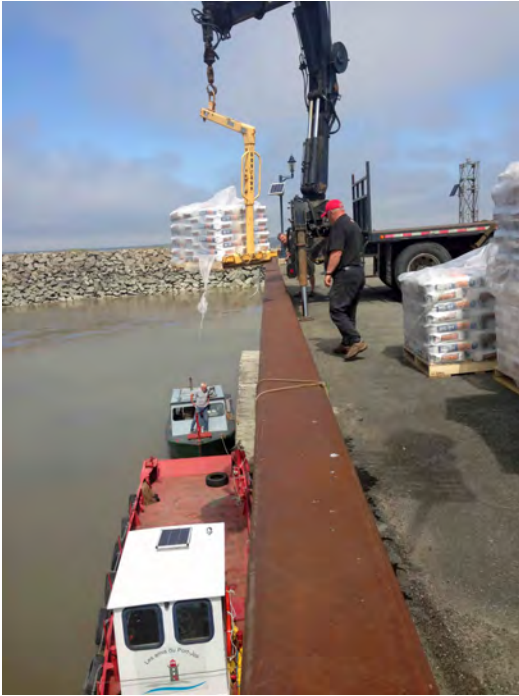


La péniche sur son ber.

Au mois de mai, ce fut la mise aux normes pour la sécurité, l'inspection de la coque d'acier et l'achat du matériel tel que lumières, bouées de sauvetage, etc. Mise à l'eau à la fin mai. Début juin, nous avons traversé les 3 600 litres d'eau douce nécessaires pour les travaux de béton projeté. Nous avons installé un monte-charge au débarcadère, un prêt de Pascal Caron Maçonnerie de Saint-Jean-Port-Joli afin de débarquer les poches de béton, quatre poches à la fois. Fin juin - début juillet, nous avons traversé 11 palettes de ciment sec pour projection (56

poches par palette) et nous avons traversé les matériaux nécessaires (échafauds, armature galvanisée, coffre d'outils, pompe à béton, etc.)

1: Chargement des palettes de béton.



2: Transport des palettes de béton.



3: Les palettes de béton sur le débarcadère.



4: Le grillage et soufflage du béton.

Le 12 juillet, bris de la transmission et réparation. Du 1^{er} août au 14 août 2019, MAH Béton projeté a procédé à la restauration du débarcadère du Pilier-de-Pierre. Embarquement du compresseur avec le « baume-truck » de Jean Gagnon et départ pour le pilier. Les employés sont transportés avec le Boston Whaler de François Gagnon, départ à 5 h du matin et retour à 18 h. Le 7 août, départ à 6 h 30 et retour à 16 h 30. Le 8 août, sortie du compresseur de la péniche et transport de six palettes de béton au pilier et le 10 août, transport de 1 800 litres d'eau douce. Le 13 août, embarquement du compresseur et traverse au pilier. Le 14 août, fin des travaux de béton projeté et débarquement du compresseur et des équipements de la compagnie à 19 h. Le 25 août, de 10 h à 15 h, traverse pour la pose des quatre coins en acier pour les poser sur le débarcadère.



Il faut préciser que les traversées sont faites par beau temps et pas trop de vent. Il faut partir avec la marée montante et revenir avec la marée baissante, car la péniche n'est pas très rapide. Cela prend entre 45 et 60 minutes par traversée dépendant du chargement et des vagues.

La corporation « Les amis du Port-Joli » tient à remercier Benoît Bissonnette, responsable du laboratoire de béton du département de génie civil et du génie des eaux de l'Université Laval pour ces merveilleux conseils et la compagnie MAH Béton projeté pour la grande qualité des travaux réalisés et leur

Retour après les travaux avec le compresseur.

soutien à notre cause qui s'est traduit notamment par la gratuité de l'armature nécessaire au projet et l'obtention des 17 palettes de béton de la compagnie King de Laval. Le coût total facturé par la compagnie a été de 24 780 \$ taxes comprises. Voilà une compagnie qui respecte son engagement !

Le débarcadère réparé.



Chronique : Femmes et phares

(Par : Lise Cyr)

Depuis l'édition du Bulletin n° 22, nous avons débuté une série d'articles destinés à rendre hommage aux femmes impliquées dans la sauvegarde et la mise en valeur des phares.

Depuis plus de 20 ans, on retrouve un grand nombre de ces femmes dévouées et persévérantes dans la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent. Elles assurent un rôle important dans la pérennité des phares. Loin de désavouer le travail des hommes impliqués dans la conservation des phares, cette chronique vise à faire ressortir le travail important de ces femmes d'exception.

L'équipe de production du Bulletin des Amis des phares convie les femmes à faire entendre leur voix et à présenter des articles sur leur implication dans la sauvegarde et la mise en valeur des phares. Au fil des prochains numéros, le Bulletin présentera différentes facettes du rôle important des femmes dans l'histoire des phares, au passé et au présent.

Lise Ste-Croix et Lucie Bergeron : Deux âmes sœurs qui n'ont pas peur des hauteurs

Le phare de Cap-des-Rosiers est situé aux confins de la Gaspésie sur une pointe s'avancant dans le golfe Saint-Laurent. Majestueusement implanté aux abords du Cap-Bon-Ami, le phare domine ce paysage grandiose du haut de ses 34,2 mètres. Il est le plus haut au Canada et il demeure le seul représentant au Québec de la lignée des tours impériales. Construit en 1858, l'architecture de ce phare est représentative des phares de pierre de première importance. On y retrouve son gabarit intact, ses structures originelles et sa lampe Frenelle de premier ordre. Au 19^e siècle, c'était le premier phare avec lequel les navigateurs avaient un contact au sortir de l'océan Atlantique. Sa lumière pouvait éclairer jusqu'à 45 kilomètres par temps clair.



Phare de Cap-des-Rosiers. Photo: Lise Ste-Croix

Bien que reconnu et classé par la Commission des monuments et sites historiques du Canada depuis 1974, ce phare est néanmoins menacé par l'usure et les affres du temps. Des travaux de réparations importants et une restauration des structures sont nécessaires pour en assurer la pérennité. Les différentes instances gouvernementales font la sourde oreille afin de trouver les fonds nécessaires pour en assurer la survie. Tous les paliers de gouvernement reconnaissent l'importance de ce phare, mais aucun d'eux ne veut s'impliquer compte tenu des coûts de réfection de ce monument.

Le phare est sous la responsabilité d'un petit comité, le Site historique maritime du phare de Cap-des-Rosiers. Ce petit organisme a été créé en 2008 et multiplie les démarches de représentation politique et les activités d'animation pour faire vivre ce site. Au sein de ce comité, deux femmes sont impliquées et travaillent d'arrache-pied à faire reconnaître le patrimoine du site : Lise Ste-Croix et Lucie Bergeron.

Ces deux complices habitent Cap-des-Rosiers à temps plein et orchestrent la destinée du phare avec les autres membres du comité.



Lucie Bergeron & Lise Ste-Croix au phare de Cap-des-Rosiers. (Photo : Lise Cyr)

Lise Ste-Croix

Lise Ste-Croix, présidente du comité et directrice du site du phare, a des origines gaspésiennes. Son père, son grand-père et son arrière-grand-père étaient originaires de Cap-des-Rosiers et elle est venue y passer de longs séjours au cours de son enfance. Elle avait toujours rêvé de revenir s'installer à Cap-des-Rosiers. Rêve qui s'est concrétisé en 1991 où elle a acheté une maison avec

d'autres membres de sa parenté. Cependant, c'est véritablement en 2003 que les circonstances lui ont permis d'acquérir une vieille maison datant de 1835. Avec Lucie, elle a rénové la maison qu'elles ont finalement dû remplacer par une plus récente.

Lise a travaillé 30 ans dans l'imprimerie dans la région de Montréal. Avec sa formation en graphisme, elle a mis ses talents d'infographe au service du site du phare. C'est en 2008 à l'occasion du 150^e anniversaire du phare qu'elle s'implique pour la première fois en réalisant un dépliant sur l'historique du phare. En 2011, elle devient guide-interprète, expertise qu'elle poursuivra au cours des années subséquentes. En 2013, elle prend la direction du site tout en s'impliquant au sein du conseil d'administration du comité.

Lise dispose de talents et de compétences diversifiés. Elle dirige l'équipe à l'accueil et l'interprétation. Femme-orchestre, elle fait des dépliants promotionnels. On lui doit le sous-titrage du film sur les gardiens présenté à la salle des machines du hangar du criard de brume. Elle peut parfois même être amenée à faire de la menuiserie et de la plomberie...

Lucie Bergeron

De son côté, Lucie Bergeron vient plutôt du monde de l'administration. Elle a travaillé 35 ans au département des finances de l'hôpital Royal Victoria à Montréal. Elle est gaspésienne d'adoption depuis de nombreuses années et elle est venue s'installer définitivement à Cap-des-Rosiers lorsqu'elle a pris sa retraite en janvier 2013. Elle s'est immédiatement jointe au conseil d'administration du comité du phare où elle a, en raison de son expérience, assumé le poste de trésorière. Elle a travaillé sur le plan d'affaires que le site a dû produire dans le cadre de la Loi S-215 sur la cession des phares par le gouvernement fédéral. Pour le site du phare, elle s'occupe de la comptabilité et des payes du personnel. De plus, elle a pris en charge « Les soirées Desjardins ». Deux fois par semaine, le mardi et le jeudi, de juin à août, des artistes viennent faire des prestations musicales sur la scène située à proximité du phare dans le décor fantastique de l'anse du Cap-des-Rosiers, au coucher du soleil : « Apportez vos couvertures ». Lucie s'occupe de la programmation et de la tenue des soirées. Depuis 2017, Lucie assure la présidence de la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent.

Dynamisme et diversité des activités

De nombreuses activités sont offertes sur le site. Une exposition permanente présente un circuit d'interprétation extérieur comprenant des panneaux d'interprétation. Quatre guides dont trois étudiants composent l'équipe d'interprétation, deux personnes reçoivent le public à l'accueil et un préposé s'occupe de l'entretien. Un film sur la vie des gardiens termine la visite guidée et un autre document vidéographique offre une visite virtuelle pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas grimper les 122 marches des neuf étages de ce haut phare.

En plus des soirées Desjardins, le site organise des activités spéciales pour la Journée québécoise des phares le 13 juillet. Depuis, deux ans, cette journée est couronnée par un feu d'artifice en plus de la musique et des contes sur la vie des gardiens.

Hors saison, à l'automne, le site reçoit quelques 300 croisiéristes dont les bateaux débarquent à Gaspé.

Prochainement, un film documentaire produit par la firme Gaspa sera disponible sur YouTube. Il mettra en vedette Huguette Rioux, fille d'un des gardiens de phare, qui parlera de la vie quotidienne à ce phare.

Feu actif et phare pas cédé

Qu'en est-il du statut du phare de Cap-des-Rosiers ? Il a été qualifié phare excédentaire comme la plupart des autres phares du Québec dans le cadre de la Loi S-215. Un plan d'affaires a été présenté au gouvernement fédéral par le comité du site historique maritime du phare de Cap-des-Rosiers. Ce dernier n'a même pas eu d'accusé de réception de Pêches et Océans Canada. Des démarches ont été entreprises auprès des instances décisionnelles : au municipal, Ville de Gaspé, et au fédéral, Parc Forillon, qui a la responsabilité d'assurer la conservation des édifices classés par la Commission des monuments et sites historiques du Canada. Aucun de ces prospectus d'affaires ne s'est montré intéressé à collaborer à prendre en charge ce monument. Il faut dire que des études commandées à grands frais (en 2007 et en 2017) par le ministère de Pêches et Océans ont évalué les réparations à faire sur le phare à quelques millions de dollars. Même la ministre fédérale, Diane Le Bouthillier s'est montrée évasive sur le sort du phare.

Le comité du phare reste encore dans le doute et l'expectative. Pourtant, le phare est un monument exemplaire, symbole essentiel de la culture patrimoniale et maritime de l'histoire du Québec et du Canada. Que penser d'une société qui tente de fuir ses responsabilités envers un ancrage qu'elle a reconnu et classé comme étant une pierre d'assise constituante de sa culture et de son patrimoine ?

Patrimoine français versus Patrimoine canadien

(Par : Jean Cloutier)

La cathédrale Notre-Dame de Paris partiellement détruite par le feu. (Photo: Internet)



Le 15 avril dernier, un violent incendie a détruit partiellement un joyau du patrimoine historique français : La cathédrale Notre-Dame de Paris. Le brasier fumait encore et les Français envisageaient déjà la reconstruction. Les dons ne cessaient d'affluer de toutes parts et de tous pays. Moins de 24 heures après le drame, la somme de 800 millions d'Euros, soit 1,2 milliard de dollars canadiens avait été promise.

Le Canada ne s'est pas fait prier pour participer à ce bal de promesses financières. Notre offre en bois d'œuvre et en acier canadiens sera assumée par notre bon gouvernement. Le premier ministre du Canada était fier d'appuyer concrètement nos amis français en contribuant à la reconstruction de ce monument historique.

Cela a pris moins de 24 heures après le sinistre pour que notre premier ministre agisse... Pendant ce temps, ici au pays, ça fait plus de 10 ans que nous essayons de sensibiliser ce même gouvernement afin qu'il investisse dans l'entretien et la restauration de notre cathédrale maritime canadienne, soit le phare de Cap-des-Rosiers, le plus haut phare au Canada. Pourtant, rien ne bouge à Ottawa malgré nos divers envois, rencontres, lettres aux ministres et députés en plus des interventions sur différents médias.



Notre cathédrale maritime; Le phare de Cap-des-Rosiers partiellement détruit par le temps.(Photo:P.Matte)

Que faut-il faire pour que nos élus sur la Colline parlementaire réalisent que nous aussi, nous avons du patrimoine à sauver ? Faudrait-il mettre le feu au phare pour que la lueur soit finalement aperçue à Ottawa et qu'ils décident enfin d'intervenir ? Ou bien nous pourrions peut-être demander aux Français de venir sauver notre phare. Après tout, c'est une lentille française qui chapeaute cette tour !

Une autre belle saison pour le Site historique maritime et le phare de Pointe-au-Père !

(Par : Annemarie Bourassa, Photos : Mathieu Dupuis))

La saison régulière étant maintenant terminée, nous finissons notre saison avec **80 263 visiteurs** soit une hausse de 4 % par rapport à l'année 2018. C'est donc encore un achalandage fidèle au poste que nous avons eu ! Il faut dire que c'est plus de **30 000 personnes** qui ont visité la station de phare de Pointe-au-Père. Du côté des statistiques, nous avons eu un très bon mois d'octobre (+23 % !) qui, avec le mois de juin, a fait toute la différence cette saison pour faire mieux que l'an dernier.

Pour ce qui est de la visite du phare lui-même, on peut penser que ce chiffre approche la limite de la capacité d'accueil. En effet, les visites de phare se font par groupe de 15 personnes et prennent environ 20 minutes.

Encore une fois cette année, Parcs Canada, propriétaire de la station de phare, a organisé les activités de la quatrième édition de la Journée québécoise des phares, le 13 juillet. Ce sont plus de 500 personnes qui ont participé ! Au menu, en plus de la gratuité, il y avait des comptes animés avec la Boite à m'Alice, « À la découverte du St-Laurent » en collaboration avec le Club des débrouillards, du maquillage, un rallye et des visites du phare au coucher de soleil !



La maison du gardien de phare hébergeait, encore cette année, l'exposition « Tout feu, tout phare » qui présente des maquettes de phares et les belles photos du photographe et chasseur de phares, Patrick Matte. Il faut aussi mentionner que l'affiche qui montre tous les phares du Québec, réalisée aussi par monsieur Matte, a été très populaire à la boutique du Site historique du phare de Pointe-au-Père (SHMP).

En terminant, rappelons que le Musée *Empress of Ireland*, juste en face du phare, est ouvert du jeudi au dimanche jusqu'au 1^{er} décembre et rouvrira avec le même horaire le 27 février.

Journée des phares 2019 au Centre d'observation et d'interprétation du Cap-de-Bon-Désir

(Par : Agence Parcs Canada, Photo : Éric Lajeunesse)

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli jeunes et moins jeunes pour cette journée spéciale, le 13 juillet dernier.

Une trentaine de personnes ont participé à la visite guidée de la station de phare. La visite des installations en a impressionné plus d'un ! Le mode de vie de l'époque sur le site a su intriguer les enfants. D'ailleurs, ces derniers ont répondu avec empressement et succès aux questions de l'interprète afin de remporter le concours du jour !



Aussi, afin de garder en bon état les installations, des travaux sont présentement en cours sur le site. Certaines toitures, portes et fenêtres seront remplacées.

Le site sera donc prêt à accueillir à nouveau les nombreux visiteurs pour la prochaine saison estivale 2020 !



Les gens voient rouge pour la situation à l'Île Rouge

(Par : Jean Cloutier)

Le 6 juin dernier, nous pouvions lire un article dans le journal *Le Soleil* nous informant que tous les bâtiments du phare de l'Île Rouge seraient détruits. Nous avons également ajouté ce lien sur notre page Facebook et malheureusement nos amis des phares n'ont pas pris de temps pour partager leurs commentaires de leur désapprobation. Le dossier étant un peu plus complexe qu'il ne le semble, nous nous permettons de clarifier la situation.

Le phare de l'Île Rouge est situé au milieu du Saint-Laurent entre Tadoussac sur la rive nord et l'Île Verte sur la rive Sud. Construit en 1848, ce phare est le troisième plus vieux phare de cette région du fleuve après les phares de l'Île Verte (1809) et l'Île Bicquette (1844). Le dernier gardien a quitté cette station en 1988, laissant le phare et les bâtiments sans entretien continu. Toutefois, à la fin des années 1990, un organisme pour la protection de ce phare voit le jour à Tadoussac, le Centre d'interprétation et de mise en valeur de l'Île Rouge. C'est lui qui reprend le flambeau. Les membres de l'équipe réaménagent les maisons, nettoient le site abandonné, installent des trottoirs de bois et des panneaux d'interprétation pour recevoir les gens qui viennent par zodiac sur cette Île isolée. Dès 1998, ils gagnent un prix du tourisme et la formule semble plaire à une clientèle à la recherche d'une escapade dans le temps et l'histoire. Toutefois, ce lieu souvent inhospitalier offrant peu ou pas d'abri lors de mauvais temps pour l'embarquement et le débarquement des visiteurs devient problématique. L'organisme est contraint à fermer les livres au début des années 2000 et tous les bâtiments se retrouvent encore une fois placardés et abandonnés.



Le sanctuaire d'oiseaux du phare de l'Île Rouge. (Photo: J. Cloutier)

Dix-huit années plus tard, sans maintenance, sans chauffage dans l'humidité du Saint-Laurent avec les goélands et les cormorans comme unique clientèle, les maisons et les autres dépendances se sont détériorées, laissant la pourriture, le guano et les champignons s'attaquer aux bâtiments. Il ne restait plus beaucoup d'options pour le gouvernement à part celle de vider les lieux sur le site qui ressemble maintenant à un dépotoir. Toutefois, (pour les intéressés à devenir gestionnaire de phare) il faut dire que les toits des deux maisons ne coulent pas encore et que l'intérieur de celles-ci est relativement sain. Elles pourraient probablement être remises en fonction après un grand nettoyage.



Une des deux maisons des gardiens avec ses occupants principaux... Les goélands ! (Photo: J. Cloutier)

Les gens peuvent s'insurger aujourd'hui contre cette décision. Toutefois, ils auraient aussi eu la chance de sauver ce site lorsque le gouvernement a mis en place de 2010 à 2015, la Loi S-215, *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*. Les municipalités, les organismes, les OSBL, et même dans ce cas-ci le Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent n'avaient qu'à expédier au gouvernement une pétition de 25 noms. Par la suite, le groupe revendicateur devait fournir un plan d'affaires démontrant de quelle façon le site serait exploité. Cette démarche a été faite pour plusieurs phares du Québec, qui ont été cédés à des municipalités et des organismes. Mais pendant cette période, personne n'a levé la main, personne n'a voulu s'embarquer dans cette opération complexe que représente l'exploitation d'un phare sur un îlot de galets difficilement accessible, n'ayant pas d'eau potable, et pas d'abri pour accoster les bateaux. Résultat : le phare de l'Île Rouge est demeuré un phare orphelin. Après 2015, le gouvernement se gardait le droit de disposer des phares non cédés pendant le processus de la Loi S-215. Il peut les vendre directement à des particuliers, les laisser à l'abandon comme il le faisait déjà ou, pour des raisons environnementales et de sécurité, raser les sites de ses bâtiments inutiles. Ce qui risque d'arriver à l'Île Rouge.

Nous croyons qu'il y aurait beaucoup plus matière à se plaindre si justement le gouvernement avait annoncé des investissements majeurs sur cette Île devenue un sanctuaire d'oiseaux, inaccessible aux touristes, pour restaurer des maisons non patrimoniales qui ont été construites au début des années 1960. Si notre gouvernement a de l'argent et désire sauver un phare qui lui appartient encore, il serait plus profitable d'investir sur le site historique du phare de Cap-des-Rosiers. Un site patrimonial sur le bord de la route, facilement accessible à tous et même aux croisiéristes qui débarquent à Gaspé.

La situation actuelle, c'est que rien n'a encore été fait sur l'Île Rouge. L'appel d'offres n'a pas encore été lancé suite à des délais pour la traduction de ce document. Ceci devrait se faire dans l'année à venir, sans oublier la contrainte pour l'entrepreneur d'exécuter les travaux sans interférer avec les oiseaux de ce sanctuaire. Il y a donc de fortes chances que rien ne bouge avant l'automne 2020. Une dernière possibilité s'offre aux aventuriers désireux de devenir gestionnaire d'un phare.

C'est dommage pour le site de l'Île Rouge dont le phare sera bientôt l'unique bâtiment à affronter le temps et les intempéries.

Des expositions Phares à visiter

(Par : Jean Cloutier)

Au Musée maritime du Québec

55 Chemin des Pionniers Est, L'Islet (Québec) G0R 2B0

L'exposition des bateaux-phares se poursuivra en 2020. L'horaire du Musée est le suivant : de l'Action de grâce au 7 décembre : du mercredi au dimanche de 10 h à 16 h* et du 1^{er} mars à la fin mai : du mercredi au dimanche de 10 h à 16 h*



L'exposition des bateaux-phares.

(Photo : J. Cloutier)

Au Lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père

1034, rue du Phare, Rimouski

L'exposition « Tout feu, tout phare » demeure jusqu'en octobre 2021. Toutefois, le site est fermé depuis le 14 octobre et sera à nouveau ouvert au début juin 2020.



L'exposition : Tout feu, tout phare. (Photo : J.Cloutier)

L'exposition virtuelle « Naviguer sur le Saint-Laurent »

(Par : Anne-Marie Dulude)

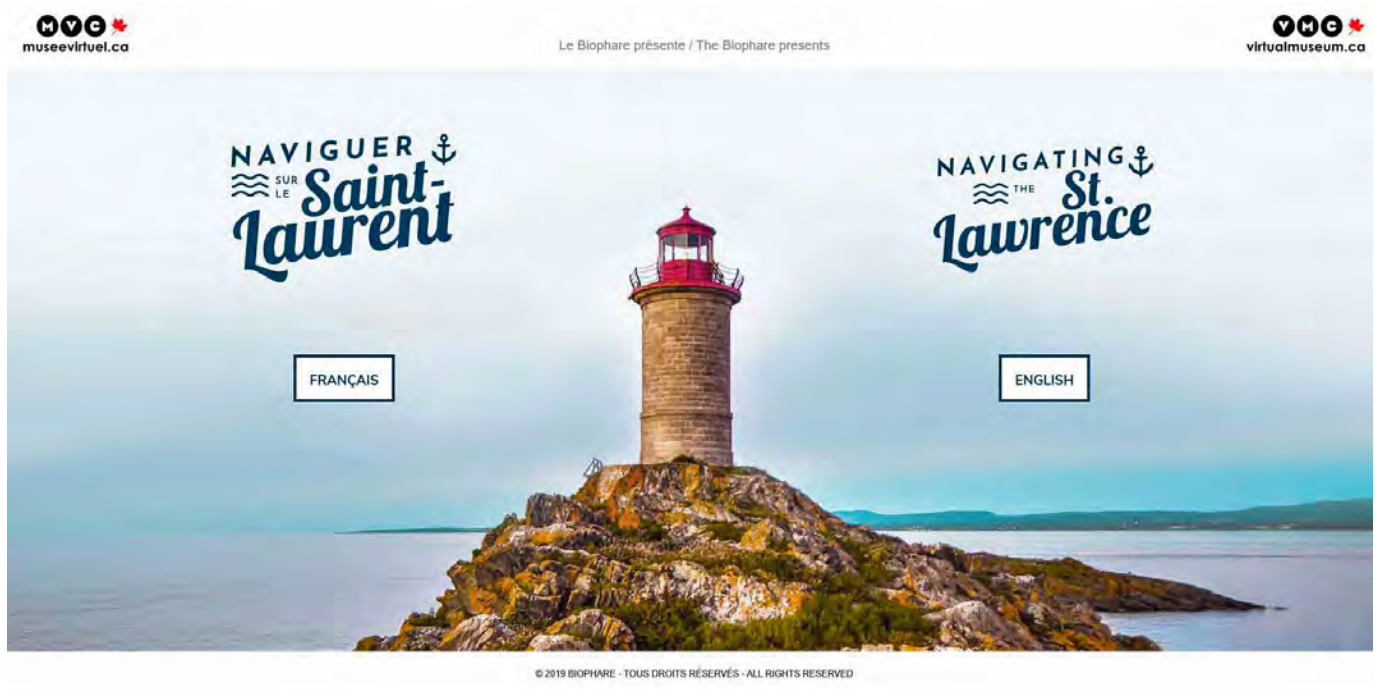
Le Biophare est heureux de vous annoncer la mise en ligne de sa nouvelle réalisation, l'exposition virtuelle « Naviguer sur le Saint-Laurent » accessible au :

www.naviguersurlasant-laurent.com

Vous découvrirez dans cette exposition comment le majestueux fleuve Saint-Laurent a de tout temps représenté un grand défi pour la navigation. Cette voie d'accès par excellence permettant de pénétrer à l'intérieur du continent comporte en effet de nombreux obstacles à franchir. Tout au long de son parcours, ce gigantesque fleuve se métamorphose de manière spectaculaire. En amont, il traverse des secteurs d'eaux tumultueuses alternant avec de vastes lacs peu profonds. Il

termine sa course vers l'océan en se transformant en un secteur marin aux vagues et aux marées impressionnantes.

Cette exposition met en valeur le caractère novateur des moyens utilisés pour améliorer la navigation sur le Saint-Laurent. Vous constaterez la contribution importante des avancées technologiques sur le développement du transport maritime. Vous verrez aussi de quelle manière la navigation est devenue plus sécuritaire grâce à la précieuse contribution de pilotes compétents et expérimentés. L'accent est mis également sur les démarches entreprises par l'industrie maritime pour se développer de manière écoresponsable.



Page d'accueil de ce site Internet.

La Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent a collaboré à ce projet par le partage de photos de Patrick Matte et le partage d'archives et d'informations par Jean Cloutier. *Bonne visite !*

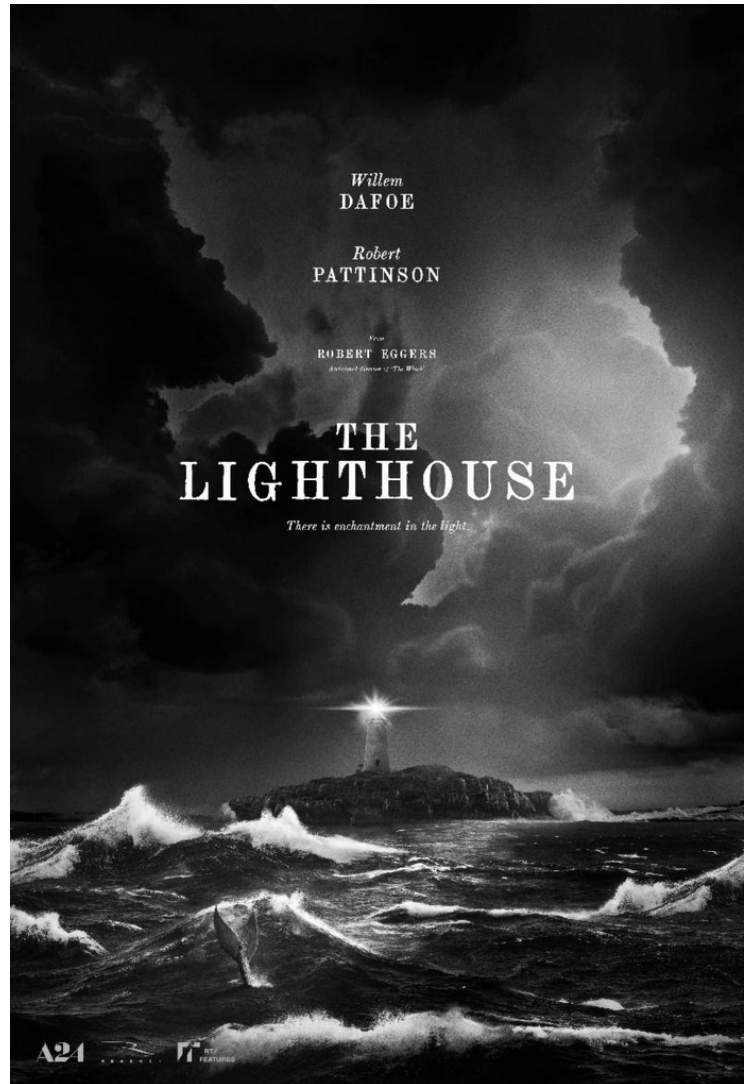
Le film : *The Lighthouse* (LE PHARE)

(Par : Jean Cloutier)

Dans le Bulletin N° 27 du printemps 2018, nous vous avons parlé d'un nouveau phare qui avait été construit à Yarmouth en Nouvelle-Écosse pour les besoins du tournage d'un film. Ce film est terminé et perce nos écrans depuis la mi-octobre.

Le film *The Lighthouse* (LE PHARE) est le deuxième long-métrage du réalisateur Robert Eggers qui s'était déjà illustré dans l'horreur il y a quatre ans avec le très remarqué film *The Witch*. Entièrement tournés en noir et blanc, les événements du film fantastique se dérouleront en 1890 sur un îlot proche de la Nouvelle-Angleterre. Thomas Wake (Willem Dafoe) et Ephraim Winslow (Robert Pattinson), les deux gardiens du phare isolé, en proie à la solitude, avec l'alcool comme unique source de réconfort, vont lentement sombrer dans la folie. Ce récit d'épouvante à la Hitchcock nous amène dans un monde entre hallucinations, paranoïa et beuveries où la situation n'ira qu'en dégénéralant, faisant sombrer nos gardiens de phare dans la pure démence.

Ce film de 1 h 50 min s'est déjà fait remarquer au Festival de Cannes 2019, a remporté le prix FIPRESCI à la quinzaine de ses réalisateurs et le Prix du jury au Festival de Deauville 2019. Dans les critiques du journal *Le Soleil*, il est qualifié de drame d'épouvante et récolte 4 étoiles.



BON CINÉMA !

Des phares en lecture ou à offrir à Noël

***Le tour du monde en 80 phares* (2019)** de l'auteur Vincent Guigueno

Sur tous les océans et toutes les mers, les phares signalent aux marins les dangers qui se présentent sur leur route. Chaque lieu a une histoire singulière, qui, assemblée aux autres, telles les pièces d'un puzzle, compose un grand récit des routes maritimes, en partant de la mythique tour d'Alexandrie. D'une grande diversité architecturale, implantés dans des paysages à couper le souffle, les quatre-vingts phares évoqués dans ce livre sont surprenants, parfois inquiétants, mais toujours fascinants. De l'Islande au Japon en passant par la France, l'Australie, la Turquie, l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Chili ou le Canada, le lecteur est embarqué dans un périple à travers le monde que tout voyageur rêverait d'entreprendre, de phare en phare.

- **ISBN-10** : 2376710367
- **ISBN-13** : 978-2376710363



***Le monde perdu des phares* (2018)** des auteurs Jean Guichard et Vincent Guigueno

Jean Guichard photographie les phares depuis plus de trente ans, rarement par temps calme – si ce n'est pour souligner leur caractère mystérieux et monumental –, plus souvent par gros temps – quand il s'agit notamment de saisir la solitude du gardien pris dans l'œil de la tempête. Cette œuvre au long cours revêt aujourd'hui une nouvelle dimension : elle a valeur de témoignage, illustrant une époque où les phares étaient encore habités tandis que leur automatisation progressive rendait inéluctable la disparition du métier de gardien de phare. Vincent Guigueno, historien et spécialiste des phares, raconte ce monde perdu des gardiens dans leur phare, cette tour bâtie comme aide à la navigation, aujourd'hui désertée par les hommes, et désormais érigée au rang de sentinelle du patrimoine.

- **ISBN-10** : 2732486574
- **ISBN-13** : 978-2732486574



Phares du monde : Aventures humaines, gravures et plans (2018) de R-G Grant (Avec la contribution de), Géraldine Bretault (Traduction)

Des plans d'architecte raffinés et élégants, des dessins d'époque et des schémas d'élévation évocateurs, des photographies soulignant l'innovation et la technologie qui se cachent derrière 50 phares historiques construits dans le monde entier entre le XVIII^e et le XX^e siècles. Des textes passionnants retraçant les exploits techniques ainsi que la vie quotidienne des gardiens de phare et les sauvetages héroïques que nombre d'entre eux ont accomplis.

- **ISBN-10** : 2810423709
- **ISBN-13** : 978-2810423705



Noël au phare de l'île Verte

(Par : feu Charles Lindsay)

J'avais dix-sept ou dix huit ans lorsque fut inaugurée la voie maritime du Saint-Laurent. C'est dire qu'avant cette époque, les phares du fleuve n'étaient pas en activité à l'année longue : ils cessaient leurs activités aux alentours de Noël pour rouvrir à date fixe, le 1^{er} avril. Il y avait donc là une circonstance qui a conditionné les Noëls de mon enfance et de mon adolescence. Lorsque le phare était encore en fonction à Noël, le travail et la surveillance nocturne devaient se poursuivre malgré les festivités ; cela signifiait aussi que l'assistant-gardien, habituellement un étranger à la famille, continuait à séjourner chez nous jusqu'à la fermeture. Par contre, lorsque le télégramme béni ordonnant la fermeture de la station arrivait avant Noël – ce qui, heureusement, se produisait plus souvent qu'autrement – la plupart des contraintes inhérentes à la tâche disparaissaient et, à peu de chose près, nous pouvions organiser notre emploi du temps à notre guise.

Noël 1946. (Coll. J. Lindsay)

Nos activités de cette période paraîtraient bien banales aux jeunes d'aujourd'hui, mais nous n'en demandions pas davantage. Nous nous retrouvions strictement entre nous,



mes parents, mon frère et moi. À peu près jamais de visiteurs : nous habitions à deux kilomètres du premier voisin et notre seule parenté dans l'île, une sœur de mon père avec sa famille, habitait à plus de cinq kilomètres. Comme en cette saison ces distances devaient se franchir en voiture à cheval, nous n'attendions donc personne, et nous étions habitués à nous suffire à nous-mêmes (un insulaire qui n'a pas développé cette faculté est « fait à l'os », comme on dit !). Pour les contacts avec la parenté, il y avait toujours le téléphone...



Noël 1947. (Coll. J. Lindsay)

Lorsqu'arrivait Noël, ma mère, un super cordon-bleu, avait passé le plus clair de décembre à cuisiner en prévision des Fêtes. Les cadeaux avaient, pour la plupart, été commandés par catalogue chez Eaton, Simpson – l'actuel Sears – ou Dupuis & Frères. L'arbre de Noël et la crèche étaient installés depuis plusieurs jours. L'arbre, un vrai, naturel, atteignait le plafond de la salle à manger. Jusqu'à ce que je commence l'école primaire, le père Noël en personne nous faisait même l'honneur d'une visite dans la journée du 24. Détail étrange toutefois, il s'adonnait toujours à passer pendant que mon père n'y était pas... Allez y comprendre quelque chose !



Noël 1948. (Coll. J. Lindsay)

Le 24 au soir, nous partions pour la messe de minuit, un trajet d'une bonne heure. En comptant la même durée pour le retour, nous étions rarement attablés pour le réveillon avant 2 h 30 ou 3 h. À partir de ce point, notre cycle de sommeil n'obéissait plus qu'à nous : nous nous couchions quand nous étions fatigués, nous nous levions lorsque nous n'avions plus sommeil et, comme la table restait mise, nous mangions quand nous en avions envie. Le reste du temps, nous lisions,



causions, faisons beaucoup de musique, et nous les enfants, profitons de nos cadeaux. Comme de plus, l'anniversaire de mon père tombait le lendemain de Noël, soit le 26, ce régime de vie se poursuivait pendant plusieurs jours. J'en ai conservé, même à l'âge adulte, l'habitude de consacrer ces deux jours, le 25 et le 26, à mes parents, et ce, jusqu'à leur décès.

À l'époque, la fête des Rois, le 6 janvier, était une fête religieuse chômée. C'est-à-dire que le retour à l'école ne pouvait avoir lieu avant le 7. Le jour de l'An était donc pour nous l'occasion de sortir enfin de notre cocon pour visiter la parenté à terre ferme.

Noël 1955. (Coll. J. Lindsay)

À compter de l'âge de douze ans environ, il fallait quitter l'île pour aller aux études à l'extérieur. Le retour à la maison – et à nos chères habitudes – pour les Fêtes n'en était que plus apprécié, même si, parfois, la possibilité de traverser sur le pont de glace nous causait quelques inquiétudes. Il faut dire que nous fûmes en général assez chanceux de ce côté-là, sauf une année où je ne pus retourner au collège que le 31 janvier.

Le plus beau cadeau dont je garde le souvenir de tous ces Noëls, c'était de voir le temps s'arrêter. C'est demeuré chez moi l'obsession de toute une vie, un état de félicité que j'ai, depuis, toujours poursuivi, mais rarement atteint.

Noël au Phare. (Coll. J. Lindsay)



Rétrospective :

Nous pouvions lire à propos des gardiens de phare ...

La Presse du 16 janvier 1948 :

LETTRÉ DE QUÉBEC

La Presse 16 Jan 1948

Obscur héroïsme

(Service spécial à la PRESSE)

QUÉBEC, 16. — On a fermé le fleuve et le golfe à la navigation océanique et côtière. Et maintenant se sont éteints, le long de notre longue voie fluviale, ces petits points brillants, lointains, que lors d'une croisière dans le golfe, du pont du bateau où l'on goûte les douceurs d'une belle soirée, on aperçoit, lumineux dans l'obscurité. Parfois fixe, parfois intermittent, c'est un phare qui nous avertit qu'il y a danger aux environs. Et guidés par son feu, les navigateurs poursuivent leur course au large selon que leur indiquent les instructions nautiques.

Et alors notre pensée se porte vers ceux qui, durant toute une saison de navigation, voient à l'allumage, à l'entretien et à la surveillance de ces lumières dont les tours s'élèvent la plupart du temps sur des rochers solitaires, à des milles et des lieues de toute autre habitation, visitées seulement par les oiseaux de mer. Quelle vie peuvent mener ces solitaires perchés sur leurs îles isolées perdues dans les profondeurs du fleuve. Il faut vraiment une bonne dose de courage pour affronter une telle existence toute de privations et d'ennuis de toute nature. Il paraît néanmoins que la plupart de nos gardiens de phares acceptent cette vie avec plaisir et bonheur. Un homme élevé en ville, pourvu d'une belle éducation, homme du monde, qui refusa une bonne situation de fonctionnaire public, pour accepter le poste de gardien d'un phare, y passa, a-t-il déclaré, les plus beaux jours de sa vie. Chaque printemps, quand il partait pour aller occuper "sa tour", l'offre d'une fortune ne l'eut pas retenu. Cet homme du monde était le

comte Henry de Puyjalon qui, pendant des années, ayant mené à grandes guides, à Paris, la vie des nobles de la France, la continua assez longtemps à Montréal puis demanda au gouvernement central l'humble place de gardien de phare de l'île-aux-Perroquets dans les îles Mingan où il passa plusieurs saisons dans la plus complète euphorie. Il y a nombre de nos phares où les gardiens et les membres de leurs familles sont les gens les plus heureux du monde, cultivant même les arts d'agrément, la musique, le chant.

Mais chez d'autres, il faut le reconnaître, que de souffrances! Certains de ces pauvres gens ne sont-ils pas devenus fous dans leur solitude? On raconte à ce sujet de lamentables histoires. C'est surtout à la Station du Rocher-aux-Oiseaux, près des îles-de-la-Madeleine, que les gardiens ont le plus à souffrir, entre autres choses, de l'isolement. On sait que le phare de cet îlot est perché sur un rocher carré de quelques centaines de pieds d'étendue et que pour y parvenir, il faut se servir d'une grue et monter à une hauteur de cent vingt-cinq pieds. Le premier gardien de ce phare, après deux ans d'une affreuse monotonie, fut soudainement pris de folie et on le remplaça par un autre qui périt avec son fils sur les glaces d'en bas où il était allé chasser le loup-marin. Le troisième gardien, ayant par mégarde mis le feu à la poudre qui servait au canon du phare, fut mis en pièces ainsi que son fils qui l'accompagnait. Et puis, que d'actes d'héroïsme ne pourrait-on pas rapporter de la part de ces braves gens!

SAINTE-FOY.

OZÉNIPHARE DELISLE

(Par : Jean Cloutier)

*... 52,53,54, C'est certain ! Je suis même convaincu !
55,56, Le Mec qui a inventé les escaliers
devait demeurer au Rez-de-chaussée !
57,58,59, ...*



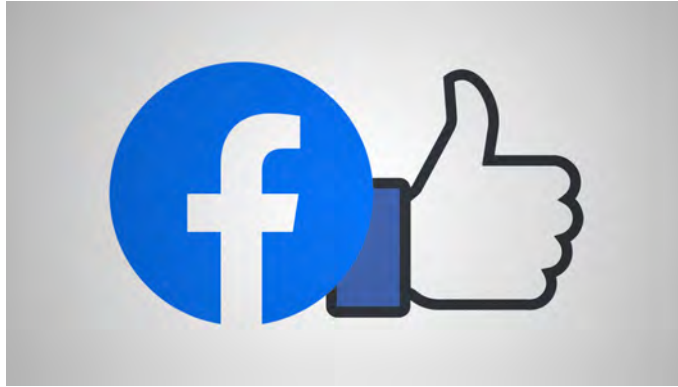


Au nom de tous les gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent, le comité du Bulletin désire vous souhaiter de Joyeuses Fêtes !



La page Facebook de La route des phares

Entre chacun de nos **Bulletins des Amis des phares**, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook pour y trouver des informations, des liens, nos capsules historiques et plus encore.



<https://www.facebook.com/routedesphares>

Si vous avez des commentaires, des suggestions, des témoignages, des corrections, des ajouts, des textes ou des photos qui sont appropriés pour la prochaine parution, veuillez les transmettre à : Jean Cloutier de la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent à l'adresse suivante : corporation@routedesphares.qc.ca

Comité du Bulletin des Amis des phares :

Jean Cloutier, Marie-Christine Payette, Lise Cyr, Patrick Matte

Nous désirons remercier tous nos collaborateurs non gestionnaires de phares dont : Jocelyn Lindsay qui nous a transmis un texte de son frère Charles qu'il avait publié dans le bulletin des retraités du Cégep de Rimouski : L'ARC-info, 2007, vol. 12, no 4, p. 9.